

LA COPRODUCTION : UN ATOUT POUR LE DEVELOPPEMENT DE SYSTEMES ALIMENTAIRES TERRITORIALISES EN EUROPE, EN MEDITERRANEE ET EN AFRIQUE



AUTEUR : Jean-Louis Guigou

Président de l'Ipemed, Institut de prospective économique du monde méditerranéen, Paris

● **RÉSUMÉ :** « Les objectifs du développement durable 2030 mettent en avant les questions de pauvreté et de faim, ainsi que celle du changement climatique qui touchent de près les pays du sud et de l'est de la Méditerranée. Pour y répondre, le concept de co-production au sein de filières agroalimentaires territorialisées développé par IPEMED semble pertinent. D'un point de vue géopolitique, une approche « verticale » dans le vaste ensemble « Afrique-Méditerranée-Europe » (AME) est préconisée. »

● **MOTS-CLEFS :** DÉVELOPPEMENT DURABLE, SÉCURITÉ ALIMENTAIRE, FILIÈRES TERRITORIALISÉES, ÉCOSYSTÈME LOCAL, ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE, ÉCONOMIE DE FONCTIONNALITÉ

En septembre 2015, les États membres des Nations Unies ont adopté 17 Objectifs de développement durable (ODD), déclinés en 169 cibles prenant en considération toutes les dimensions du **développement durable**. L'alimentation, l'agriculture et le développement rural sont au cœur de ces ODD, notamment de l'ODD 1 (Pas de pauvreté), de l'ODD 2 (Faim « zéro »), mais aussi de l'ODD 12 (Établir des modes de consommation et de production durables), dans lequel il est précisé :

« Parvenir à une croissance économique et à un développement durable exige que nous réduisions d'urgence notre empreinte écologique en changeant nos modes de production et de consommation des marchandises et des ressources. L'agriculture est le plus grand consommateur d'eau du monde et l'irrigation engloutit désormais près de 70 % de toute l'eau douce propre à la consommation humaine.

La gestion efficace de nos ressources naturelles partagées, ainsi que la façon dont nous éliminons les déchets toxiques et les polluants, sont des cibles importantes en vue d'atteindre cet objectif. Encourager les industries, entreprises et consommateurs à recycler leurs déchets et à en réduire le volume est également important, de même que soutenir les pays en développement afin qu'ils s'orientent vers des modes de consommation plus durables d'ici 2030.¹»

Ces éléments, auxquels s'adjoint la nécessaire lutte contre le changement climatique (ODD 13), témoignent de la nécessité d'améliorer la résilience des populations rurales, des systèmes agricoles et alimentaires face à des **crises d'ordre environnemental, mais aussi économique, social, et politique**.

Cela est particulièrement vrai pour les Pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée, confrontés à une **insécurité alimentaire systémique**, dans un contexte où l'agriculture et les activités liées font vivre au moins 72 millions de personnes, soit 25% de la population totale (Rastoin et al, 2016). Sans rentrer dans le détail des dynamiques entre les ressources naturelles, le développement durable et les enjeux de la sécurité alimentaire en Méditerranée, objet d'un rapport dédié en 2011², relevons quelques défis qui appellent à repenser les **modalités de coopération** entre les rives Nord et Sud en matière agricole et agroalimentaire ; l'Union européenne étant, de loin, le premier fournisseur des PSEM :

- la hausse de la **demande alimentaire** ;
- **l'abandon progressif de la diète méditerranéenne** et son impact sur la santé des consommateurs ;
- le niveau élevé de **dépendance externe des PSEM** pour leur approvisionnement en produits alimentaires stratégiques ;
- la **vulnérabilité des systèmes agricoles** face à la raréfaction des ressources en eau, etc.

1. <http://www.undp.org/content/undp/fr/home/sdgooverview/post-2015-development-agenda/goal-12.html>

2. Cheriet F. et al, *Les dynamiques des ressources agricoles en Méditerranée – Etat des lieux, recommandations et perspectives, Construire la Méditerranée, IPEMED, 2011, 80p.*

LES « SYSTÈMES ALIMENTAIRES TERRITORIALISÉS » EN MÉDITERRANÉE : UNE SOLUTION DURABLE FACE AUX CRISES ?

Dans le cadre de ses travaux, IPEMED a proposé la mise en place de **partenariats agricoles Nord-Sud et Sud-Sud**, basés sur le co-développement de filières territorialisées :

« Il s'agit de concevoir des actions génératrices de progrès avec une **vision circulaire** à la fois verticale et horizontale. [...] La verticalité s'applique aux filières qui doivent être organisées et coordonnées dans un double objectif de qualité des produits et de partage équitable de la valeur ajoutée créée. L'horizontalité est spatiale et doit ambitionner la production de synergies entre filières agroalimentaires d'une part (en améliorant simultanément la biodiversité et la productivité des ressources), et entre **filières agroalimentaires et non-agroalimentaires** (on pense ici à l'éco-tourisme, à l'artisanat rural et aux services), dans un triple objectif de développement territorial social, économique et environnemental. L'espace considéré est à la fois national et régional (maghrébin et euro-méditerranéen), ce qui donne tout son sens à la notion de co-développement par la co-localisation des activités. » (Rastoin J.L. et al, 2014, p. 129-130).

En d'autres termes, nous pensons, dans la lignée des réflexions du Professeur Rastoin, que « les systèmes alimentaires territorialisés (SAT) constituent une forme émergente alternative au modèle dominant agroindustriel, inspirée par un objectif de réduction des externalités négatives et de valorisation des impacts sociaux, environnementaux et économiques positifs » (Rastoin, 2015). Ils réhabilitent les « circuits-courts alimentaires » face aux circuits longs de la mondialisation, révisant ainsi les modes de production, de commercialisation et de consommation sous l'angle de la proximité et de la durabilité. Valorisant les **produits du terroir** et les **savoir-faire régionaux**, les SAT consacrent aussi une vision multifonctionnelle de l'agriculture et des espaces ruraux, en Méditerranée, mais aussi en Europe.

Cependant, les réflexions portées par l'étude préalablement citée et l'Observatoire de la coproduction nous incitent à ne pas céder à la tentation d'une dichotomie simpliste, entre SAT d'une part, privilégiant **agriculture familiale**, structures issues de **l'économie sociale et solidaire (ESS)** et réseaux de PME-TPE et système agroindustriel de masse, d'autre part, structuré autour de grandes firmes mondialisées. En effet, une complémentarité de ces deux « mondes » alimentaires et agricoles est possible par le biais de la « coproduction ».

LA COPRODUCTION, COMME OUTIL POUR LE CO-DÉVELOPPEMENT DE FILIÈRES TERRITORIALISÉES EN MÉDITERRANÉE ET EN AFRIQUE ?

IPEMED promeut au travers du concept de « **coproduction** » un nouveau modèle de coopération économique « gagnant – gagnant » basé sur le partage de la valeur ajoutée et le transfert des technologies entre le Nord et le Sud de la Méditerranée, permettant ainsi la montée en gamme des économies des pays méditerranéens. Face à l'impératif de sécurité alimentaire, la coproduction consiste à subsister à une approche uniquement commerciale, d'exportation de produits alimentaires entre les rives, de nouveaux modèles de coopération économique, permettant le nécessaire développement et la structuration des filières agricoles et agro-industrielles méditerranéennes et tenant compte de **l'écosystème local**. Cela suppose que les industriels du Nord en finissent avec le vieux modèle qui consistait soit à vendre, soit à venir profiter de la main-d'œuvre abondante et bon marché au Sud, à puiser les matières premières sans transformation sur place, et à réaliser des bénéfices sans retombées sur les populations locales. L'Observatoire de la coproduction en Méditerranée, créé en 2014, en partenariat avec Bpifrance, vise dès lors à recenser et analyser qualitativement les stratégies des **investisseurs méditerranéens** afin de rendre plus tangible le bénéfice partagé de ce modèle où les anciens clients deviennent de véritables partenaires. À ce titre, les expériences menées par Danone en Tunisie ou Avril au Maroc en constituent les premiers exemples³.

Or, ce modèle « gagnant – gagnant » qui permet d'inscrire les investissements des grandes firmes agroalimentaires dans la durée répond aux aspirations des pays du Sud de la Méditerranée, et paraît compatible voire aller de pair avec l'émergence de nouveaux modèles productifs et organisationnels tels **l'écologie industrielle** et **l'économie de la fonctionnalité**, tous deux permettant d'associer les entreprises et les territoires dans une logique commune de soutenabilité (Maillefert et al, 2015).

Au final, nos observations en Méditerranée ouvrent de belles perspectives pour l'ensemble du continent africain ; les PSEM pouvant parfois être perçus, de l'avis de nos experts, comme des « ponts » entre l'Europe et l'Afrique pour expérimenter 

3. <http://www.ipemed.coop/fr/nos-projets-r16/coproduction-c146/>

voire consolider de nouvelles manières de coopérer. Or les enjeux sont de taille puisque « *l'Afrique subsaharienne va connaître une révolution démographique sans précédent : sa population va tripler en 40 ans. Aujourd'hui et plus encore demain, la stabilité du continent repose sur le développement du secteur agricole et agro-industriel. Ce secteur (15 % du PIB), principal pourvoyeur d'emplois et de revenus, doit se préparer à faire face à cet enjeu colossal : comment nourrir deux milliards d'habitants en 2050, dont plus de la moitié vivra en zone urbaine ? Pour y répondre, il faut relever plusieurs défis agricoles : amélioration des rendements, mise en valeur des terres agricoles et respect de la biodiversité. Il faut aussi créer plus de valeur ajoutée dans les filières agroalimentaires et agro-industrielles. Des investissements dans les opérations de post-récoltes, dans les infrastructures de stockage, la logistique, la transformation et la distribution sont incontournables. Par ailleurs, la flambée des prix en 2008, la volatilité accrue et durable des produits de base agricoles sur les marchés internationaux, les crises alimentaires climatiques en Afrique rendent la sécurité alimentaire indispensable, inscrivent de fait l'agriculture et les agro-industries dans les agendas économiques et politiques du continent et de la communauté internationale* » (Viard, 2012). Aujourd'hui, plus que jamais, il est temps de faire de la coproduction, un outil indispensable pour le **développement de systèmes alimentaires territorialisés** en Europe et sur le continent africain, et au-delà le moteur de la construction de cette grande région Verticale « Afrique – Méditerranée – Europe ».

BIBLIOGRAPHIE

Maillefert M., Robert I., « *Écologie industrielle, économie de la fonctionnalité, entreprises et territoires : vers de nouveaux modèles productifs et organisationnels ?* », Développement durable et territoires [Online], Vol. 5, n°1 | Février 2014

Rastoin J.L., « *Les systèmes alimentaires territorialisés : le cadre conceptuel* », Journal Résolis #4, Mars 2015

Rastoin J.L., Benabderrazik H., *Céréales et oléoprotéagineux au Maghreb – Pour un co-développement de filières territorialisées*, Construire la Méditerranée, IPEMED, 2014

Rastoin J.L., Zaitte M., Ben Youssef Z., « *Contribution des systèmes alimentaires territorialisés à la résilience au changement climatique en région méditerranéenne – Application à un projet de cluster agro-écologique dans la vallée de Medjerda en Tunisie* », Watch Letter n°36 – Avril 2016, CIHEAM

Viard E., « *Comment favoriser le développement des filières agricoles et agro-industrielles en Afrique subsaharienne ?* », Editorial, Secteur Privé et Développement – la revue de Proparco, Numéro 13 - février 2012

Pour aller plus loin

www.ipemed.coop

www.laverticale-ame.org

